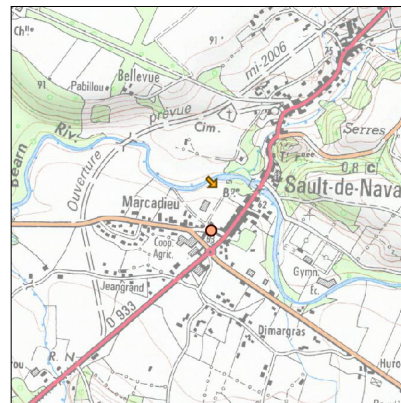
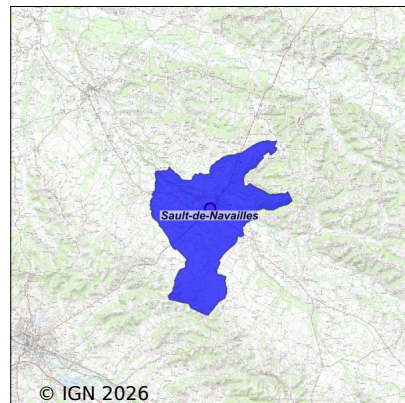


# Système d'assainissement 2024

## SAULT-DE-NAVAILLES COMMUNALE

### Réseau de type Mixte



## Station : SAULT-DE-NAVAILLES COMMUNALE

<b>Code Sandre</b>	<b>0564510V002</b>
<b>Nom du maître d'ouvrage</b>	SYNDICAT MIXTE EAU ET ASSAINISSEMENT DES TROIS CANTONS
<b>Nom de l'exploitant</b>	SUEZ EAU FRANCE
<b>Date de mise en service</b>	août 2010
<b>Date de mise hors service</b>	-
<b>Niveau de traitement</b>	Secondaire bio (Ntk et Pt phy-chi)
<b>Capacité</b>	1 200 équivalent-habitant
<b>Charge nominale DBO5</b>	45 Kg/j
<b>Charge nominale DCO</b>	97 Kg/j
<b>Charge nominale MES</b>	61 Kg/j
<b>Débit nominal temps sec</b>	150 m3/j
<b>Débit nominal temps pluie</b>	300 m3/j
<b>Filières EAU</b>	File 1: Boues activées faible charge, aération p
<b>Filières BOUE</b>	
<b>Filières ODEUR</b>	
<b>Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)</b>	402 891, 6 278 815 - Coordonnées établies (précision du décimètre)
<b>Milieu récepteur</b>	Rivière - Le Luy du Béarn

# Chronologie des raccordements au réseau

## Raccordements communaux

100% de Sault-de-Navailles depuis 1964

## Raccordements des établissements industriels

ETABLISSEMENTS MICHEL DUPUY depuis 2009

## Observations SDDE

### Système de collecte

En 2024, le suivi départemental dans le cadre du programme NAIADE a été réalisée par 2 bilans 24 h les 15 février et 23 septembre.

Description :

Le réseau (266 abonnés-RPQS 2023) d'environ 5 km est composé d'une partie gravitaire et d'une partie en refoulement via 2 postes de relevage dont un reçoit les effluents de la zone artisanale. Des conventions de déversement ont été signées avec les 2 principaux industriels :

- Ets Dupuy (activité de salaison et de conserverie sur 2 sites) :
- Site de Lesclauses 26 m<sup>3</sup>/j et 293 EH (DBO5 pondérée par DCO)
- Sites du Bourg : 9 m<sup>3</sup>/j et 150 EH (DBO5 pondérée par DCO)
- Atelier de fabrication de foie gras (MONTBLANC). 15 EH

Soit 458 EH au total.

Fonctionnement :

Le réseau collecte des eaux claires parasites permanentes (ECP) dont la quantité varie en fonction de la hauteur de la nappe et de la pluviométrie.

L'exploitant mesure en continu les débits aux points entrée/sortie/déversement amont PR et by-pass (A2, A3, A4 et A5) et a réalisé 12 bilans 24 h en 2024.

Pour 2024, à partir de la somme des points A2 et A3, on peut dire que

- Le réseau collecte beaucoup d'ECP et ECP météoriques. Pour notre bilan de février par temps de pluie (14 mm) le débit mesuré est 445 m<sup>3</sup>/j, pour celui de septembre (2 mm), ce sont 171 m<sup>3</sup>/j qui sont traités avec un débit ECP de 5 m<sup>3</sup>/h soit 120 m<sup>3</sup>/j (2/3 du débit collecté).
- La capacité de traitement de la station (216 m<sup>3</sup>/j) est dépassée 208 jours en 2024. Pour 30% des mesures, le débit collecté est supérieur à 150% de la capacité, le maximum mesuré, sous réserve que cette valeur soit dans la plage de mesure des appareils, est proche de 4 200 m<sup>3</sup>/j (3 700 m<sup>3</sup>/j en 2023).
- En période hivernale (novembre à mars) le moyen collecté par temps sec est de l'ordre de 260 m<sup>3</sup>/j (375 m<sup>3</sup>/j en 2023) alors que sur la période juillet-août, il est de l'ordre de 150 m<sup>3</sup>/j. Ces débits augmentent de façon significative pour les jours pluvieux.
- 31 déversements de plus de 10 m<sup>3</sup>/j mesurés sur le point A5.

Le débit traité (A3) en moyenne annuelle est de 296 m<sup>3</sup>/j (débits mesurés entre 47 et 1 231 m<sup>3</sup>/j).

Flux polluant :

L'exploitant a réalisé 12 bilans auxquels s'ajoutent les 2 réalisés dans le cadre de NAIADE. En synthèse, on peut dire que :

- Il n'y a pas eu de bilans avec des concentrations anormalement élevées (max DCO = 769 mg/l) alors qu'en 2023, c'était le cas pour 2/3 des mesures.
- La valeur de la conductivité, mesurée pour nos 2 bilans (non relevée dans le cadre de l'autosurveillance) est normale en février (dilution est importante - bilan par temps de pluie), et elle n'est pas caractéristique d'un effluent domestique en septembre (plus de 5400 µS/cm), en raison de l'activité de l'entreprise Dupuy.
- Les charges à traiter sont en baisse par rapport aux années précédentes, sans doute depuis que le prétraitement installé chez l'industriel est plus performant. La moyenne des 14 mesures de 2024 est à presque 700 EH. Pour mémoire, en 2023, la moyenne se situait à 1410 EH avec un maximum atteignant 4640 EH.
- La capacité de traitement de la station est respectée pour 12/14 des mesures.
- La charge domestique peut être approchée en prenant en compte le paramètre NTK. Avec environ 580 EH

domestiques (moyenne NTK sur 6 mesures), la charge industrielle moyenne serait par différence de 510 EH, proche de ce qui figure dans les conventions de rejet. Toutefois, si l'on observe les valeurs individuellement, 4 mesures permettent de calculer une charge industrielle supérieure aux termes des conventions : de 725 et 1000 EH.

Etudes et travaux :

Le Syndicat des Trois cantons a lancé une étude d'actualisation de son SDA sur l'ensemble de son territoire.

L'entreprise Dupuy a réhabilité ses prétraitements en juillet 2023. L'efficacité de ces équipements semble être avérée compte tenu de la baisse significative des charges traitées à la station de dépollution les jours des bilans, sans pour autant que les conventions soient toujours respectées.

## Station d'épuration

Description :

La station d'épuration de Sault de Navailles, en service depuis le 31/08/10, comporte un poste de relevage, un tamis dégrilleur, un bassin tampon, un bassin aéré par surpresseur et un clarificateur. Le traitement des boues est assuré par des lits à macrophytes.

Des aménagements y ont été réalisés en 2016 pour porter sa capacité à 1200 EH, le génie civil d'origine étant déjà adapté à cette nouvelle capacité. En parallèle, des bâches de couverture et un système de désodorisation ont été installés sur le bassin d'aération et le bassin tampon afin de neutraliser les odeurs occasionnant une gêne pour le voisinage.

Remplissage :

La station de Sault de Navailles traite des charges variables qui sont essentiellement fonction de l'activité des établissements industriels raccordés au réseau et des éventuels déversements de effluents non traités par temps de pluie. Les taux de charge calculés en 2024 à partir de nos deux bilans et des 12 mesures d'auto-surveillance sont les suivants

Hydraulique :

- 137% en moyenne annuelle (122% en 2023), 570% au maximum (600% en 2023), 48% au minimum (31% en 2023), 189% en moyenne annuelle de temps sec (150% en 2023).
- 206% pour notre bilan de février et 79% pour celui de septembre.

Organique :

- 53 % en moyenne annuelle (119% en 2023), 107 % au maximum (386% en 2023), 26% au minimum (16% en 2023).
- 220 % pour notre bilan de février et 59% pour celui de septembre.

Concernant le fonctionnement des équipements, le tamis est régulièrement colmaté dû à un problème de lavage et les solutions mises en place pour palier ce phénomène s'avèrent inefficaces. Un lavage manuel est actuellement effectué.

La régulation par le bassin tampon pour l'alimentation de la file biologique permet de correctement lisser le flux à traiter par le bassin d'aération et le clarificateur. L'arrêt de l'hydrojecteur permet de limiter le phénomène récurrent d'ensablement des pompes.

Le taux de boues dans le bassin d'aération est correct au regard de l'importante charge à traiter et se situe autour de 2,5 gMES/l. Ces boues présentent une aptitude moyenne à la décantation (IB = de 113 à 143 ml/gMES). La gestion de l'aération par sonde redox couplée à une temporisation permet d'atteindre une qualité de rejet satisfaisante sur toutes les mesures de 2024. Depuis que les diffuseurs ont été remplacés en 2023, le bullage est satisfaisant, de type fines bulles.

Les vitesses ascensionnelles dans le clarificateur sont bien maîtrisées grâce à la régulation assurée par le bassin tampon. Alors que le débit de la station n'est pas respecté (200% pour notre bilan de février), la vitesse ascensionnelle reste en dessous de 0,5 m/h pour un débit de pointe de 25 m<sup>3</sup>/h. L'effluent traité est limpide et le voile de boues bas comme en témoigne le test du disque de Secchi avec une valeur de plus de 90 cm pour nos deux passages.

Performances

Pour l'année 2024, les rendements épuratoires obtenus par la station d'épuration sont bons pour les paramètres carbonés et les MES. L'azote ammoniacal est généralement presque complètement transformé par le phénomène de nitrification, la dénitrification est également intégrale. Le phosphore est le plus souvent bien assimilé par adjonction de chlorure ferrique.

Le rejet est de bonne qualité pour 12/14 mesures de 2024. On note deux légers dépassements des 6 mg/l requis pour le phosphore total :

- Pour notre bilan de février (7,83 mgP/l) avec 200% de la charge hydraulique impliquant des durées de séjour plus faible dans les bassins et un dosage automatique inapproprié à cette situation.
- Pour le bilan de l'exploitant en septembre (7,61 mg/l)

Depuis 2012, la qualité de l'effluent traité est régulièrement bonne à excellente.

Remarque

Afin de maintenir ces bonnes performances, il convient de limiter la charge entrante à la capacité des ouvrages.

## Sous produits

Les boues sont extraites quotidiennement du bassin d'aération et sont dirigées vers des lits plantés de roseaux (4 au total= 60 m2).

L'extraction de boues est réalisée par une pompe en automatique.

Une vidange de deux des lits a été réalisée en juillet 2021.

La quantité de boues produites déclarée est de 11,6 TMS (environ 5 TMS de moins qu'en 2023, ce qui confirme bien la baisse de la charge traitée). Pas d'évacuation en 2024 selon le fichier de l'autosurveillance.

## Données chiffrées

Les données présentées ci-dessous peuvent provenir des différentes STEP suivantes, liées au même système de collecte :

0564510V001      SAULT DE NAVAILLES

Année d'activité 2024 - Possibilité de déversement par temps de pluie

### Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	297 m3/j	99 %			308 m3/j	
DBO5	63 Kg/j	139 %	210 mg/l	99 %	0,7 Kg/j	2,4 mg/l
DCO	136 Kg/j	140 %	460 mg/l	95 %	6,6 Kg/j	22,4 mg/l
MES	64 Kg/j		205 mg/l	98 %	1,3 Kg/j	4,3 mg/l
NGL	11,1 Kg/j		39 mg/l	91 %	1 Kg/j	3,2 mg/l
NTK	11,1 Kg/j		38 mg/l	96 %	0,4 Kg/j	1,4 mg/l
PT	2,8 Kg/j		9,8 mg/l	64 %	1 Kg/j	3,5 mg/l

## Problèmes rencontrés en 2024

### Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

## Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0564510V002>